

DESCRIPTION DU CYCLOMOTEUR MOTOBECANE TYPE "51 T"

Construit par "LES ATELIERS DE LA MOTOBECANE"

16 rue Lesault — 93502 PANTIN CEDEX (Seine-St-Denis)

R. C. SEINE 542 070 115 B

Marque : MOTOBECANE — **Type :** 51 T — **Genre :** CYCLOMOTEUR.

Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1 (possibilité de monter une selle biplace avec des repose-pieds. Le nombre de places passe alors à 2 (enfant de moins de quatorze ans).

Poids total autorisé en charge : 177 kg.

Nom et adresse du constructeur : ATELIERS DE LA MOTOBECANE

16, rue Lesault

93502 PANTIN CEDEX (Seine-St-Denis).

1. — CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues : deux.

Roue motrice : arrière.

Constitution du cadre : Cadre coque en tôle emboutie soudée formant réservoir à sa partie supérieure avant.

Roues : A rayons munies de pneumatiques de 2 1/2 x 17

Emplacement et disposition du moteur : A la partie inférieure du cadre, incliné vers l'avant.

2. — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême : 1,155 m — porte-à-faux AV 0,280 m

— porte-à-faux AR 0,361 m.

Dimensions maxima du véhicule : Longueur: 1,796 m - Largeur : 0,757 m.

Hauteur libre au-dessus du sol : 0,134 m à pleine charge.

Poids du véhicule sans carburant : 49 kg.

Poids du véhicule en ordre de marche : 52 kg.

Poids total autorisé en charge : 177 kg.

Répartition des poids en ordre de marche : AV 25 kg - AR 27 kg.

Répartition des poids pour le poids total en charge : AV 46 kg - AR 131 kg.

3. — MOTEUR

Marque : MOTOBECANE.

Type : 51 T - A explosion - Cycle à 2 temps, monocylindrique - Admission par clapets.

Alésage : 39 mm — **Course :** 41,8 mm — **Cylindrée :** 49,90 cm³

Taux de compression : 9.

Carburant normalement utilisé : Mélange essence-huile 2 temps.

Réservoir : Contenance 3,650 litres, fermé par un bouchon en matière plastique vissé.

Régime de rotation du moteur : Maximum 5.300 t/mn - correspondant au couple maximum (0,327 mdaN DIN $\approx$ 0,327 mkg) 3.000 t/mn - correspondant à la puissance maximum (1,36 kw DIN — 1,85 ch DIN) 4.700 t/mn.

Echappement : Un tube de longueur 48 cm environ, de diamètre intérieur 26 mm, débouche dans un pot de forme générale allongée, de longueur 50 cm environ, de section sensiblement elliptique, d'un volume égal à 1,300 litre environ. Le pot contient 2 diaphragmes délimitant 3 chambres de détente.

La sortie est effectuée par un tube de longueur 13 cm environ, de diamètre intérieur 10 mm. Le volume total du dispositif d'échappement est de 1,5 litre environ.

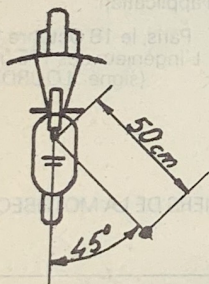
Le niveau sonore des bruits, mesuré suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel du 13 Avril 1972 (modifié en dernier lieu le 16 Septembre 1977), est de : 70,5 dBA.

Le niveau sonore des bruits au point fixe mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté ministériel du 14 Avril 1975, au régime stabilisé de 3525 tr/mn et dans la configuration reproduite par le croquis ci-contre, est de : 83,5 dBA.

Le silencieux porte à sa partie arrière droite (patte de fixation) une marque constituée par les chiffres 94 frappés et encadrés par le poinçon du constructeur.

Alimentation du moteur : Carburateur GURTNER à passage de 13 mm. - A niveau constant commandé par poignée tournante à main droite. Dispositif de départ commandé par un levier au guidon, à main gauche. Le carburateur est muni d'un silencieux d'aspiration.

Allumage : Par volant magnétique NOVI et bobine haute tension.



Graissage : Par mélange d'huile à l'essence.

Refroidissement : Par air.

Mise en marche : Pédalage - Un décompresseur est conjugué avec la poignée tournante droite, commandant les gaz.

Antiparasitage : Le cyclomoteur est muni d'un dispositif d'antiparasitage conforme aux prescriptions de l'Arrêté ministériel du 28.4.1969.

4. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage : Du type centrifuge, entrant en action automatiquement quand la vitesse de la machine atteint 6 km/h. Un deuxième embrayage concentrique au premier est solidaire de la vitesse de rotation du moteur et entre en action à 2.500 t/mn.

Transmission : Une poulie solidaire de l'arbre moteur entraîne par l'intermédiaire d'une courroie trapézoïdale de 14 x 7, une poulie concentrique à l'axe de pédalier, cette dernière solidaire à volonté d'un pignon de 11 dents entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux au pas de 12,7 une roue de 56 dents solidaire du moyeu arrière.

Le cyclomoteur possède un changement de vitesse automatique. A cet effet, la poulie solidaire de l'arbre moteur est extensible et commandée par des billes centrifugées. Le moteur est monté basculant autour d'un axe supérieur. Il est guidé dans son déplacement et repoussé vers l'avant par un ressort tendeur accroché au cadre.

Dispositif de point mort : Un levier situé dans la poulie de pédalier la rend solidaire à volonté du pignon 11 dents. Ce dispositif permet l'utilisation en bicyclette.

Démultiplication : Petite vitesse : $\frac{207,5}{49,5} \times \frac{56}{11} = 21,34$

Grande vitesse : $\frac{207,5}{87,5} \times \frac{56}{11} = 12,07$

Nombre de vitesses : infini.

Avec des pneumatiques de 2 1/2 x 17 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,704 m, au régime du moteur de 1000 t/m, la vitesse atteinte est de :

Petite vitesse : 4,79 km/h.

Grande vitesse : 8,47 km/h.

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à : 44,9 km/h.
Ce cyclomoteur est muni de pédales permettant le déplacement sans l'aide du moteur. La marche en bicyclette s'effectue après déverrouillage du levier qui solidarise la poulie du pignon de 11 dents.

Multiplication du pédalier : $\frac{28}{20} = 1,4$

5. — DIRECTION

Directe sur fourche télescopique.

6. — SUSPENSION

Avant : Fourche télescopique.

Arrière : Par bras oscillant et amortisseurs télescopiques.

7. — CARROSSERIE

Cyclomoteur solo.

8. — FREINAGE

Frein avant : A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 80 mm, commandé par un levier à main droite et câble.

Frein arrière : A tambour avec segments intérieurs, diamètre 80 mm, commandé par un levier à main gauche et câble.

2 garnitures avant : Longueur 65 mm - Largeur 20 mm - Surface totale 26 cm².

2 garnitures arrière : Longueur 65 mm - largeur 20 mm - Surface totale 26 cm².

9. — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Equipement électrique : Le volant magnétique alimente un projecteur avant à lampe jaune 6 V - 6 W et un feu rouge arrière.

Catadioptre : Le véhicule est muni d'un catadioptre.

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'Arrêté ministériel du 16 Juillet 1954 (modifié en dernier lieu le 22 Mars 1976).

10. — DIVERS

Le cyclomoteur est muni d'un avertisseur agréé.

Le cyclomoteur est muni d'une plaque fixée sur la douille de direction portant le nom du constructeur, la cylindrée, le type, le numéro de série, l'indication "CM" ainsi que l'indication du lieu et de la date de sa réception par le Service des Mines.

Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur.

Le numéro de série est frappé à la partie droite du support de tube de selle, derrière le couvercle de boîte à outils.

Le numéro du moteur est indiqué sur une plaque métallique fixée sur l'ailette droite de la culasse.

L'indication de la cylindrée est gravée sur le carter moteur droit.

Le numérotage dans la série a commencé au numéro 53 400 000.

PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 18.10.78 que le véhicule No 53 400 000 à moteur No 3 415 672 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type 51 T satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 188 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés pris en application.

Vu et approuvé
enregistré sous le No AU-3059-78
Paris, le 18 Octobre 1978
L'Ingénieur en Chef des Mines
(signé : JOURDAN)

Paris, le 18 Octobre 1978
L'Ingénieur des Mines
(signé : GERIN)

Paris, le 18 Octobre 1978
L'Ingénieur des TPE (mines)
(signé : LOURD)

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné, Annick REYNIER, représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBECANE", 16 rue Lesault — 93502 PANTIN CEDEX (Seine-St-Denis), constructeur, certifie :

a) - que le véhicule,

1. Genre : Cyclomoteur	5bis. Cylindrée (en cm ³) : 49,90 cm ³ 2 temps
2. Marque : MOTOBECANE	6. Carrosserie : Solo
3. Type : 51 T	7. Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1 ou 2 * (selle biplace : enfant de moins de 14 ans).
4. No dans la série du type : Cadre	8. Poids en ordre de marche : 52 kg.
5. Source d'énergie : ES	9. Poids total autorisé en charge : 177 kg.

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

* rayer la mention inutile.

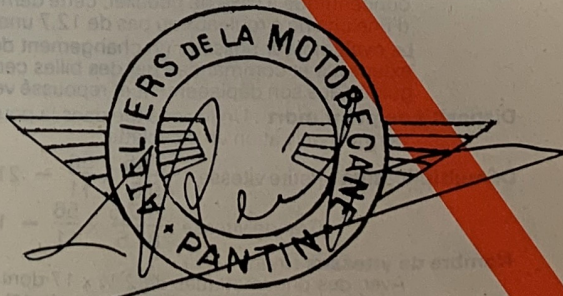
b) - que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le

pour être livré à

Fait à

Le

L'authenticité de ce certificat n'est
garantie que s'il porte sur la signature
le cachet du
modèle ci-
contre.



Toute transformation du Châssis de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles 54 et 62, 69 à 81 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus, doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture.